



VŒUX POUR 2015

Que peuvent souhaiter les généalogistes pour l'année nouvelle ?

Tout d'abord une législation et une pratique en harmonie. Il est aberrant de constater que la législation d'ouverture de 2008 est battue en brèche par les décisions de la CNIL. Pourquoi ouvrir, au nom de la connaissance, les portes classiques d'accès aux documents physiques, si au nom d'autres principes on referme les baies modernes d'accès aux documents virtuels, en repoussant dans le temps les possibilités d'indexation ? Où est la logique ? Peut-on, sous prétexte de la nécessaire protection des données personnelles des vivants, faire des extensions à ceux qui sont entrés dans l'éternité ? Le législateur n'a-t-il pas pris des précautions suffisantes avec les délais qu'il impose à travers la loi de 2008 ? Nous sommes pour la protection des données personnelles des vivants, contre toute indexation les concernant, mais avec, pour corollaire, la libre possibilité d'indexation une fois qu'ils sont disparus. Seules quelques contraintes sont admissibles pour des documents qui portent atteinte à l'honneur ou au secret médical.

Ensuite, élever au rang de principe, ne pouvant souffrir d'aucune exception, la gratuité d'accès aux archives publiques quel que soit le mode de communication offert par les divers services : salles dans les bâtiments, intranet et Internet. L'accès aux archives est un droit fondamental, institué par la Révolution. La décentralisation ne doit pas être le prétexte pour remettre en cause cette avancée et permettre l'instauration de redevances. La partie archives des sites est celle qui génère le plus de consultation. C'est une formidable porte d'accès pour les collectivités territoriales pour faire connaître leurs départements ou leurs communes. Elles l'utilisent bien mal et pourraient en profiter pour faire découvrir leurs potentialités, leur patrimoine et toutes leurs richesses. Des sites d'archives attractifs mettant en exergue leurs territoires seraient un formidable outil de communication pour un investissement très marginal. Certains préfèrent la captation de quelques misérables euros auprès des généalogistes en instituant un péage dont le coût d'exploitation doit être voisin des recettes. Chercher l'erreur !

Enfin, souhaiter l'instauration lors de toute numérisation du PERMALIEN. On ne peut que regretter qu'un cahier des charges, édicté par les Archives de France, n'ait pas imposé aux prestataires informatiques cette obligation. On peut comprendre la crainte qui a saisi les services d'archives de voir leurs images numérisées aspirées par des mal-intentionnés d'où des adresses volatiles. Grâce au PERMALIEN, l'adresse fixe peut être recopiée et figurer en observation d'un acte indexé. Tout le monde y trouverait son compte, le généalogiste qui accéderait immédiatement à la vue et les services qui verraient moins de temps d'occupation de leurs serveurs pour trouver le document convoité par le chercheur. Certes, les archivistes peuvent considérer que ce n'est pas leur priorité et qu'ils font déjà suffisamment avec les mises en ligne. Est-ce une raison, lorsqu'il y a des progrès techniques, pour ne pas les utiliser ? On est loin, de nos jours, de la plume, même si le crayon a fait un retour en force dans les services d'archives. Vivons avec notre temps. Utilisons toutes les potentialités de la technique moderne.

Voilà les vœux que je formule pour 2015. A tous les généalogistes, je souhaite une excellente année et de bien belles découvertes que ce soit dans les archives physiques ou virtuelles. Je n'oublie pas dans mes vœux nos amis archivistes qui font de leur mieux, avec souvent des moyens revus à la baisse, pour faire progresser leurs services et nous offrir ensuite des avancées.

Sommaire

- Édito : Vœux pour 2015 : Que peuvent souhaiter les généalogistes pour l'année nouvelle ?
- Bigenet
- Les rendez-vous de la Fédération
- Salons, congrès et portes ouvertes
- Permanences des antennes franciliennes
- Nouvelles des associations
- Nouvelles de la Fédération
- Rue des Archives
- Un événement, Une images

Bigenet

La société Triatel, créatrice et gestionnaire du site Bigenet, a mis à jour les données envoyées par vos soins. Ainsi, à l'heure actuelle, elle a un total d'actes en ligne pour les associations suivantes de :

- Ain-Généalogie : 1 863 525 actes*
- Allier Généalogie : 2 017 892 actes*
- Association Généalogique des Bouches du Rhône : 1 096 917 actes*
- Cercle Généalogique du Loir-et-Cher : 2 748 549 actes*
- Loiret Généalogique : 2 719 863 actes*

De même, suite aux retours lors du Forum National de Généalogie Géné@2014, désormais la liste complète du patronyme recherché apparaît à l'écran, et non plus les 100 premiers résultats.

* informations communiquées par la Société Triatel.

Les rendez-vous de la Fédération

10 janvier 2015	Bureau	Tour Essor - Pantin
7 février 2015	Bureau	Tour Essor - Pantin
mars 2015	Bureau	Tour Essor - Pantin
28 mars 2015	Journée d'Etude « Des racines pour créer l'avenir »	Archives nationales – site de Pierrefitte
10 avril 2015	Bureau	Tour Essor - Pantin
11 avril 2015	Conseil d'Administration	Tour Essor – Pantin
29 mai 2015	Bureau	Tour Essor – Pantin
30 mai 2015	Assemblée Générale	Archives nationales – site de Pierrefitte
2-4 octobre 2015	XXIIIe Congrès national de généalogie	Poitiers

Salons, congrès et portes ouvertes

Cours « Les difficultés des recherches à Paris » - 15 janvier 2015 – Paris 2°
Cours dispensés par Annie Lecornec – 12 rue Chabanais 75002 Paris – 14h30-17h – inscription obligatoire : contact@cegf.org
Conférence « La fraternité franco-américaine –le parrainage de milliers d'orphelins français par des américains » - 29 janvier 2015 – Paris 18°
Organisée aux Archives de Paris en partenariat avec la France Généalogique – 17h – Archives de Paris – infos : www.cegf.org
Conférence « La vie à Tours durant la Grande Guerre » - 31 janvier 2015 – Tours (37)
Organisée par le Centre Généalogique de Touraine, présentée par JL PORHEL (conservateur des AM de Tours) – 10h – infos : tourainegenealogie.org
Grand Salon Généalogique – 6 et 7 mars 2015 – Mairie Paris 15°
Organisé par Archives et Culture et Généanet – 6 mars : 10h-20h et 7 mars : 10h-17h30
Journée d'étude « Des racines pour créer l'avenir » - 28 mars 2015 – Pierrefitte sur Seine (93)
Organisée par la Fédération Française de Généalogie – 9h-17h – Archives nationales – infos : www.genefede.eu
XXIII° Congrès National de Généalogie – 2, 3 et 4 octobre 2015 – Poitiers (86)
Organisé par le Cercle Généalogique Poitevin en partenariat avec la Fédération Française de Généalogie – infos : www.poitiersgenealogie2015.fr
Forum Union Généalogique du Centre – 11 octobre 2015 – Le Coudray (28)
Organisé par la Société Généalogique d'Eure-et-Loir – 10h-18h – infos : www.sgel28.com
Forum de Généalogie – 17 et 18 octobre 2015 – Lunéville (54)
Organisé par le Cercle Généalogique du Lunévillois – Centre culturel Erckmann – 10h-18h – infos : genelunivellois.org

Les permanences des antennes franciliennes

Ces réunions ont lieu au siège de la Fédération : 14, rue Scandicci à Pantin – 22^e étage. Planning du mois de janvier

Centre d'Entraide Généalogique de Franche Comté Mardis (10h-17h)	13 et 27 jan.	Cercle Généalogique Poitevin Samedi (14h-18h)	21 mars
Cercle Généalogique de Touraine Jeudi (15h-18h) / <i>Samedi (15h-17h)*</i>	<i>17 jan.*</i>	Cercle Généalogique de Haut Berry Samedi (14h-17h30)	17 jan.
Cercle Généalogique du Loir-et-Cher Vendredis (10h – 18h)	9 et 23 jan.	Entraide Généalogique Midi Toulousain Samedi (14h-18h)	10 jan.
Association Généalogique de la Charente Samedi (9h30-12h)	24 jan.		

Nouvelles des associations

Tout au long de l'année 2014, vous nous avez fait part de vos travaux généalogiques. Le Centenaire de la Première Guerre Mondiale a été une grande source d'inspiration pour rendre hommage à vos, à nos poilus. Et nous vous remercions d'avoir partagé ces informations.

Vous avez aussi organisé des salons, forums et expositions, ce qui sera très certainement renouvelé en 2015, et d'après les échos qui nous sont remontés, vous avez rencontré un certain succès. Certains d'entre vous ont même rencontré une reconnaissance médiatique régionale, voire nationale.

Aussi, l'Entraide Généalogique du Midi Toulousain a vu l'annonce de son salon généalogique du 4 et 5 octobre 2014 relayé dans La Dépêche du Dimanche de Haute-Garonne, avec en prime une double page dédiée à la généalogie, dont un encart pour l'association EGMT.

De même, le Cercle Généalogique du Pays de Briey a eu un article dans l'Est Républicain lors du Salon de Généalogie au Château de Puxe, dont l'association était l'organisatrice.

Un autre exemple de retombées médiatiques, une des adhérentes, Madame Brillot, du Cercle Généalogique de la Drôme Provençale sera à l'honneur dans un reportage de France3 National (diffusion courant 2015). Suite à un appel des journalistes sur des recherches généalogiques atypiques, relayé par la Fédération Française de Généalogie, Madame Brillot a proposé ses recherches, puisque trois de ses grands-parents sont des enfants de l'assistance, ou pour être plus clair abandonnés.

Ces quelques exemples, parmi tant d'autres, prouvent bien l'intérêt que portent les médias et le grand public sur vos travaux et vos recherches.

Alors pour 2015, n'hésitez pas à nous faire connaître vos événements et autres travaux !

Votre association a obtenu un label ou un prix pour sa participation à une exposition, une publication, un relevé systématique ou une base de données ? Faites-le savoir à la Fédération !

Nouvelles de la Fédération

Appel de cotisation 2015

Comme l'année précédente, l'appel à cotisation a été envoyé par courriel aux adresses courriels des associations et/ou des présidents, et/ou des trésoriers. Vous trouverez un exemplaire en page 6 de ce Flash, au cas où vous ne l'auriez pas reçu.

- **Une nouvelle association** : le Cercle Généalogique et Historique Nivernais-Morvan a demandé à être affilié à la Fédération, ce qui a été accepté lors du Conseil d'Administration du 6 décembre 2014. Nous lui souhaitons la bienvenue !
- **Les salles** : le bureau de l'assistante fédérale ayant déménagé, les deux salles de réunions ont dorénavant une capacité d'accueil comparable, il a été décidé de leur donner un nom. Aussi, la salle 2204 (autrefois surnommée « la petite salle ») porte désormais le nom de « Paris », et la salle 2205 (« la grande salle ») sera maintenant « Pantin ».
- **Site internet** : les mises à jour du site internet de la Fédération ont débuté. Dorénavant, toutes les associations fédérées ont une page sur le site fédéral. Ces pages ont été créées grâce aux formulaires de renseignements que certains d'entre vous ont eu la gentillesse de renvoyer. Pour les associations n'ayant pas répondu au formulaire, les informations ont fait l'objet de recherches sur leurs sites internet. Ce travail continuera avec les pages consacrées aux prix de la Fédération, celle des Jeunes et la Généalogie. Un peu de patience vous est donc encore demandé, mais n'est-ce pas une des qualités des généalogistes ?
- **Le Blog** : voici la nouvelle adresse du blog de la Fédération : www.leblog-ffg.eu. C'est le même, les publicités en moins.
- **Le Centre de Documentation** : un grand vent de rangement a soufflé sur les étagères. Et tout un travail d'archivage a été réalisé par Monsieur Claude RENARD, les anciennes revues ayant été descendues pour laisser de la place aux nouvelles.
- **Agenda des Administrateurs (hors Conseil d'Administration et Bureau) – décembre 2014**
 - **17 décembre 2014** : Commission notariale du Conseil Supérieur des Archives à Paris – Jean François PELLAN

Rue des Archives – Des infos pratiques en bref



Mise en ligne des tables et des registres matricules : [Carte des numérisations](#)

➤ **Martinique** : les [registres matricules](#) des classes 1889 à 1921 sont en ligne :

➤ **Archives départementales de l'Indre-et-Loire (37)** : après les répertoires alphabétiques, ce sont les [registres](#) de matricules de 1867 à 1921 qui sont consultables en ligne pour le bureau de Tours (37). Ceux des subdivisions de Châtellerauld (86) et du Blanc (36) pour la période de 1902 à 1921.

➤ **Archives départementales de la Somme (80)** : les [registres matricules sont en ligne de 1885 à 1921](#)

➤ **Archives départementales de l'Yonne (89)** : les [registres de 1867 à 1921](#) sont en lignes

Autres informations concernant les Archives :

➤ **Archives municipales de Bordeaux (33)** : les Archives municipales seront fermées du 31 décembre 2014 jusqu'en 2016 pour des travaux. Pendant ce temps-là, les archives seront consultables à la bibliothèque municipale (certains documents), les après-midis. Plus d'informations sur le site des [archives municipales](#).

➤ **Les Archives nationales** : ont publié une [Etude relative à l'implication du réseau des Archives départementales et municipales dans les médias sociaux en France](#). Et elles ont répertorié les Archives françaises sur les médias sociaux (plus d'informations : <http://www.archivesdefrance.culture.gouv.fr/ressources/medias-sociaux/>). Voici la liste des principaux médias sociaux :

Facebook

[Archives nationales](#)

[Archives départementales de l'Ain](#)

[Archives départementales du Cantal](#)

[Archives départementales du Calvados](#)

[Archives départementales de la Corrèze](#)

[Archives départementales d'Ille-et-Vilaine](#)

[Archives départementales d'Indre-et-Loire](#)

[Archives départementales de la Haute-Loire](#)

[Archives départementales de la Manche](#)

[Archives départementales de Meurthe-et-Moselle](#)

[Archives départementales de la Meuse](#)

[Archives départementales de la Moselle](#)

[Archives départementales du Puy-de-Dôme](#)

[Archives départementales de Paris](#)

[Archives départementales de Seine-et-Marne](#)

[Archives départementales des Vosges](#)

[Archives départementales des Hauts-de-Seine](#)

[Archives municipales d'Arles](#)

[Archives municipales de Beaune](#)

[Archives municipales de Brest](#)

[Archives municipales de Brive](#)

[Archives municipales de Cannes](#)

[Archives municipales de Chassieu](#)

[Archives municipales de Croissy-sur-Seine](#)

[Archives municipales de Dijon](#)

[Archives municipales de Dreux](#)

[Archives municipales de Eu](#)

[Archives municipales de Grenoble](#)

[Archives municipales de Lyon](#)

[Archives municipales de Mazamet](#)

[Archives municipales de Metz](#)

[Archives municipales de Nancy](#)

[Archives municipales de Saint-Malo](#)

[Archives municipales de Strasbourg](#)

[Archives municipales de Toulouse](#)

Délégation des patrimoines culturels : l'actualité culturelle du ministère de la Défense (dont les archives)

[Centre d'archives de la Cité de l'architecture et du patrimoine](#)

Archives diplomatiques : [service des archives du ministère des Affaires étrangères et européennes](#)

[Service historique de la Défense](#)

Twitter

Service interministériel des Archives de France [@ArchivesFrance](#)

Archives nationales [@ArchivesnatFr](#)

Archives départementales des Ardennes [@ArchivesAD08](#)

Archives départementales de l'Aube [@archivesaube](#)

Archives départementales d'Ille-et-Vilaine [@archives35](#)

Archives départementales de la Manche

[@ArchivesManche](#)

Archives départementales du Rhône [@ArchivesRhône](#)

Archives départementales de la Haute-Savoie [@Archives74](#)

Archives départementales de la Somme [@61saintfuscien](#)

Archives municipales de Beaune [@ArchivesBeaune](#)

Archives municipales de Béthune [@archivesbethune](#)

Archives municipales de Bordeaux [@ArchivesBx](#)

Archives municipales de Brest [@earchiviste BMO](#)

Archives municipales de Lyon [@ArchivesdeLyon](#)

Archives municipales de Metz [@ArchivesMetz](#)

Archives municipales de Sevran [@ArchivesSevran](#)

Archives municipales de Toulouse [@ToulouseArchive](#)

Service historique de la Défense [@SHDinfos](#)

Blogs

[Archives départementales du Rhône](#)

[Archives départementales de Paris](#)

[Archives départementales de la Vendée](#)

PARTICIPEZ A CETTE RUBRIQUE EN NOUS ENVOYANT UNE « BREVE » !

Remise de la médaille de Fédération à Madame Anne Grandjouan (Loire-Atlantique)

Le 12 décembre 2014 restera gravé dans la mémoire de Madame Anne Grandjouan. Non seulement une réception en son honneur s'est déroulée dans les salons d'honneurs de la Mairie de Nantes, mais en plus, elle a reçu la médaille de la Fédération des mains de Jean François Pellan, pour tout le travail et son implication au sein du Centre Généalogique de l'Ouest (CGO) devenu Centre Généalogique de Loire-Atlantique (CGLA).



Anne GRANDJOUAN entourée de Jean François PELLAN et de Jérôme BRETIGNIERES (Président du CGLA)
© Photos : CGLA pour la FFG

FLASH (Fédération Française de Généalogie) n° 213 – ISSN 2259 - 7239
Note d'information périodique de la FÉDÉRATION FRANÇAISE de GÉNÉALOGIE

Histoire des familles. Héraldique. Sigillographie - Maison de la Généalogie®

Association selon la loi de 1901 - SIRET n° 322 548 652 00047

Tour ESSOR 93 – 14, rue Scandicci 93508 PANTIN cedex - Tél. : +33 (0)1 57 42 90 82 - courriel : ffg93@orange.fr

Sites Internet : <http://www.genefede.eu> - www.leblog-ffg.eu - <http://www.bigenet.fr>

Médias sociaux :  @FFGen – 

Coordination : Jean-Claude LE BLOAS et Christophe DRUGY – Avec le concours de Patricia MACHET (rue des Archives)

Directeur de la publication : Jean François PELLAN



APPEL DE COTISATION 2015

En application des décisions de l'Assemblée Générale du 6 décembre 2014 de la Fédération Française de Généalogie, le montant de la cotisation fédérale 2015 est fixé, pour les associations membres titulaires, à 1€35 par adhérent, membre de cette association. Attention : si le nombre de vos adhérents est inférieur à 20, une cotisation forfaitaire est appliquée, soit 27€ (*Article 7§a du règlement intérieur, adopté par l'Assemblée Générale du 6 décembre 2014*).

Nom de l'association					
adresse 1					
adresse 2					
Commune			Code Postal		
courriel			téléphone		
Nom secrétaire			Prénom secrétaire		
courriel du secrétaire <i>(personnel)</i>			Tél. Secrétaire <i>(personnel)</i>		
Nom président			Prénom Président		
courriel du président <i>(personnel)</i>			Tél. Président <i>(personnel)</i>		
Nom trésorier			Prénom trésorier		
courriel du trésorier <i>(personnel)</i>			Tél. Trésorier <i>(personnel)</i>		
Union ou collège de rattachement					
Nombre réel d'adhérents au 31-12-2014		NB	Cotisation		TOTAL
Nombre d'adhérents supérieur ou égal à 20 <i>(Montant de la cotisation 2015 (nb x 1,35 €))</i>			x 1,35 €	soit	
Nombre d'adhérents inférieur à 20			Forfait 27 €	soit	
Membres correspondants			Forfait 135 €	soit	
Chèque n°			En date du :		
Nom et signature du responsable, <i>(précédé de la mention : « certifié exact »)</i>					
<p>Merci de retourner cet appel de cotisation accompagné de votre règlement à l'ordre de Fédération Française de Généalogie, et de les adresser <u>si possible avant le 15 février 2015</u></p> <p>à :</p> <p>F.F.G. Tour Essor 93 - 14 rue Scandicci - 93508 Pantin cedex</p>					